

Recours au Règlement—M. Blackburn (Brant)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, en examinant le contexte de cette intervention, le député constaterait que si nous essayons de collaborer avec le secteur privé et avec la province de l'Alberta, c'est pour éviter que la situation de la Banque commerciale du Canada ne se dégrade davantage à cause de l'incidence qu'une telle détérioration aurait sur l'économie de l'Ouest et sur les petits commerçants de cette région qui empruntent de l'argent à la banque et qui se trouveraient peut-être dans l'obligation de rembourser leur emprunt prématurément sans pouvoir nécessairement trouver une autre source de financement. C'est pour cette raison que nous avons jugé nécessaire de faire tout notre possible pour assurer la viabilité de la banque. Nous croyons que l'opération de renflouement organisée cette fin de semaine permettra de résoudre le problème.

M. Nystrom: Monsieur le Président, les banques à charte ont gagné des millions de dollars dans l'ouest du Canada.

● (1500)

L'AIDE AUX AGRICULTEURS ET AUX PÊCHEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre. Considérera-t-il cette intervention comme un précédent et offrira-t-il des prêts sans intérêts aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux petites entreprises parce que ce sont eux qui créent les vrais emplois durables?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, à l'instar du député, je trouve que les petites entreprises, les agriculteurs et les pêcheurs jouent un rôle important dans l'économie canadienne. C'est pourquoi nous avons décidé dans la déclaration du 8 novembre de réduire la taxe de vente sur les carburants agricoles. Nous songeons beaucoup aux intérêts de ce secteur de l'économie.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

ON DEMANDE LE MAINTIEN DE CANAGREX

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que la pétition présentée par le député d'Algoma (M. Foster) le vendredi 22 mars 1985 est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

ON DEMANDE L'AUTORISATION DE DÉPOSER UN DOCUMENT

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) m'a posé une question d'une façon très cavalière. Il sait que le Règlement ne me permet pas de répondre à une question en même temps que je pose une question supplémentaire. Ma source est toutefois le traité sur les missiles

antibalistiques, au cas où le ministre voudrait que je lui lise maintenant. En ai-je le droit?

M. le Président: J'ai bien peur que le Règlement ne soit pas en cause. Je comprends l'embarras du député, mais ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Blackburn (Brant): Je me permets également de faire remarquer qu'il a refusé de répondre à ma deuxième question à la suite de cela.

M. le Président: A l'ordre. Le député sait parfaitement qu'il aurait dû avertir le greffier de son intention de revenir en fin de soirée sur cette question et recourir à la disposition du Règlement à cet effet.

M. Broadbent: Monsieur le Président, comme vous le savez parfaitement, nous pouvons n'importe quoi, n'importe quand, du consentement unanime de la Chambre. L'opposition officielle a laissé entendre qu'elle serait d'accord pour que le député dépose ou lise l'article demandé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark). Comme les ministériels ont posé la question, je suis sûr qu'ils consentiront à l'unanimité à ce que le député fasse la déclaration demandée par le ministre.

M. Clark (Yellowhead): Il veut déposer une coupure de presse.

M. Chrétien: C'est d'accord.

M. le Président: La période des questions s'est pourtant très bien passée; je me demande bien ce qui est arrivé.

M. Hnatyshyn: On aime beaucoup faire de l'esprit, en face.

M. le Président: A l'ordre. Le député d'Oshawa (M. Broadbent) demande-t-il le consentement unanime pour quelque chose?

M. Broadbent: Oui.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît, surtout à ma droite.

M. Gauthier: Expulsez-les.

M. le Président: Dois-je comprendre que le député désire qu'un simple député, et non pas un membre du cabinet, dépose un document du consentement unanime de la Chambre?

M. Broadbent: Oui.

M. le Président: Le député sait sans doute également que les usages et le Règlement énoncés dans Beauchesne et ailleurs empêchent un simple député autre qu'un ministre de déposer un document du consentement unanime. Par conséquent, je ne...

M. Broadbent: J'invoque le Règlement...

Des voix: Règlement!